

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
TENU LE 8 NOVEMBRE 2021 SUR TEAMS

- Présences :**
- Monsieur Sébastien Turner, parent,
  - Madame Johanne Trudeau, sgd
  - Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
  - Madame Émilie Aganier, enseignante
  - Monsieur Karl Daudelin-Mouton, enseignant
  - Madame Marie-Pier Vanslette, psychoéducatrice
  - Madame Sophie Le Monnier, personnel de soutien
  - Madame Manon Riverin, parent
  - Monsieur Valery Tchuente Taghe, parent
  - Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
  - Madame Christine Leclair, parent
  - Monsieur Jean-François Leroux, parent
- Invités :**
- Nathan Dubé, parent
  - Lilou Gaudet, parent
  - Rosalie Rouleau, parent
  - Monsieur Daniel Bouthillette, DGA
  - Julie Cyr, parent
  - Marie-Hélène Forget, parent
- Direction :** Madame Nathalie Decamps

**1. Accueil et vérification du quorum**

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Turner fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Émilie Aganier et appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Motard.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-12**

**3. Période de questions du public (30 minutes)**

**Les parents présents posent leurs questions à tour de rôle. Les questions soulevées sont :**

Questions : Qu'est ce qui arrive si l'école de Léry n'est pas terminée à temps?

Réponse : L'école devrait être terminée à temps pour la rentrée des élèves en 2022-2023.

Question : Si l'école n'était pas prête, nous serions au courant dans un délai de combien de semaines?

Réponse : Présentement, il n'y a aucun enjeu et nous sommes à temps dans l'échéancier.

Question : Est-ce que l'hypothèse de redécoupage est finale et pourquoi les enfants de Châteauguay iraient à Léry?

Réponse : Les élèves de 5<sup>e</sup> année pourront décider de terminer leur 6<sup>e</sup> année à la même école soit NDA, pour les autres élèves, la transition sera faite et le tout selon les règles du Centre de services scolaire.

Question : Est-ce que le transport sera disponible pour les élèves?

Réponse : Le transport sera disponible.

Question : Il y a une section de la rue D'Youville où les élèves vont à l'école de la Rive, est ce que c'est possible de regarder ce qui est possible de faire pour que les élèves soient à l'école NDA ou de Léry.

Réponse : L'option a été prise en notes et un retour sera fait au CÉ.

#### **4. Adoption du procès-verbal du 4 octobre, 20 octobre et 26 octobre 2021**

Des corrections sont apportées au procès-verbal du 4 octobre.

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Monsieur Jean-François Leroux d'adopter le procès-verbal 4 octobre avec les corrections.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-13**

Des corrections sont apportées au procès-verbal du 20 octobre.

Il est proposé par Madame Marie-Pier Vanslette et appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Motard d'adopter le procès-verbal du 20 octobre avec les corrections.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-14**

Des corrections sont apportées au procès-verbal du 26 octobre.

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Monsieur Dominic Loïselle d'adopter le procès-verbal du 26 octobre avec les correctifs.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-15**

#### **5. Suivis au procès-verbal du 4 octobre**

- Lors de la prise des photos scolaires, le fond pour la photo de groupe n'était plus disponible, la direction a dû faire le choix d'un nouveau fond qui mettait en valeur les enfants.
- Un rappel est fait quant à la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ.
- L'organisme **La rencontre Châteauguaise** ne reçoit aucun don à cause de la Covid. Le choix du CÉ se tourne vers la fondation de Leucan pour la récolte des fonds.
- Après vérifications, l'école ne peut pas faire de la publicité pour les organismes à but non-lucratif.

## **6. Mot de la direction :**

### **6.1 Consultation - Calendrier Scolaire 2022-2023**

La direction présente la proposition du calendrier scolaire 2022-2023 pour recueillir les commentaires. Le CÉ est en accord avec le calendrier proposé.

### **6.2. Consultation – Politique organisation scolaire**

La direction présente la proposition de la Politique de l'organisation scolaire pour recueillir les commentaires. Le CÉ est en accord avec la politique proposée.

### **6.3 Travaux de la bibliothèque**

L'école a reçu une facture provisoire et les coûts sont beaucoup plus élevés que ceux prévus initialement. Madame Decamps a envoyé à la responsable du dossier au CSS une liste de questions afin d'avoir des précisions sur les coûts et les éléments manquants. Madame Decamps fera un suivi lors de la réception des réponses. L'école a procédé à la vente de meubles rapportant une somme de 380.00\$ et la caisse Desjardins a fait un don de 4 910\$ à l'école. Le tout sera utilisé pour la rénovation de la bibliothèque. Nous allons faire une relance pour la demande de bénévolat pour l'étiquetage des livres pour essayer de finir le plus rapidement possible pour l'ouverture.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-16**

### **6.4 Budget révisé du service de garde**

Le budget de cette année a été révisé à la hausse à comparer des prévisions de l'année passée.

Il est proposé par Monsieur Karl Daudelin-Mouton et appuyé par Monsieur Valéry Tchunte Taghe d'adopter le budget déposé.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-17**

### **6.5 Activités (5)**

- Ski de fond à Fernand -Séguin pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle- mois de janvier et février
- Ski Alpin Mont Rigaud pour le 3<sup>e</sup> cycle – Mois de février
- Kinball inter école de la CSSDGS pour la 5<sup>e</sup> année- dernière semaine d'avril
- Volley-ball inter école de la CSSDGS pour la 6<sup>e</sup> année- mois de février
- Récréo-parc pour le 1<sup>e</sup>-2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> cycle- juin 2022

**Approuvé à l'unanimité**

**CE-21-22-18**

## **7. Mot du représentant au comité de parents**

Le représentant confirme qu'il fallait valider le calendrier scolaire de 2022-23, ce qui a été fait au point 6.1.

## **8. Mot de la représentante au service de garde**

Aucune prise de parole.

**9. Bons coups**

Madame Émilie tient à remercier les bénévoles de la bibliothèque pour le travail fait jusqu'à présent. On tient à féliciter le personnel pour l'activité d'Halloween. On désire aussi valoriser les étoiles du mois qui seront récompensées avec une médaille ou autre.

**10. Mot de la représentante du personnel de soutien**

Aucune prise de parole.

**11. Mot des représentants des enseignants**

Aucune prise de parole.

**12. Mot de la représentante des professionnelles**

Aucune prise de parole.

**13. Mot des représentants des parents**

Rien n'est mentionné.

**14. Mot du président**

Monsieur Sébastien Turner nous dit que tout va bien et qu'on a un bon conseil d'établissement cette année.

**15. Autres sujets**

**15.1 Cafeteria**

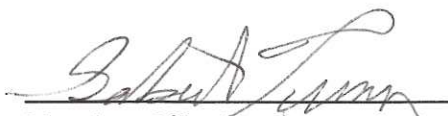
Il est soulevé que la température des repas servis durant les diners spéciaux n'est pas optimale. Un suivi sera fait auprès du comité de cafétéria. On nous demande aussi pourquoi il n'a pas de soupe si elle est indiquée dans le menu, un suivi sera fait par Madame Decamps.

**16. Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Madame Marie-Pier Vanslette de lever la séance à 21H12.

**Approuvée à l'unanimité**

**CE-21-22-19**



**Monsieur Sébastien Turner**  
Président



**Madame Nathalie Decamps**  
Directrice

La prochaine séance aura lieu le 6 décembre 2021 à 19h.